

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2169

Edition du
19 juin 2017

DANS CE NUMÉRO

Prévoyance vieillesse 2020: comprendre d'où l'on vient (Jean-Daniel Delley)

La votation du 24 septembre s'inscrit dans une histoire longue et complexe

Pas de politique climatique sans vérité des coûts (René Longet)

Utiliser les mécanismes du marché au service du développement durable

Quand les villes innovent (Yvette Jaggi)

Les villes ayant retrouvé croissance et confiance, les roses-verts qui les gouvernent peuvent mieux faire leurs preuves

Le macronisme, la gauche, la droite (Olivier Meuwly)

Une ambition idéologique qui dépasse le cadre français

Expresso

Les brèves de DP, publiées dans le Kiosque sur le site

Prévoyance vieillesse 2020: comprendre d'où l'on vient

La votation du 24 septembre s'inscrit dans une histoire longue et complexe

Jean-Daniel Delley - 16 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31664>

En novembre 2014, le Conseil fédéral présentait son projet «Prévoyance vieillesse 2020» (PV 2020). En bref, le gouvernement proposait de consolider simultanément les bases financières de l'AVS et de la prévoyance professionnelle tout en garantissant le niveau des rentes. A l'époque, les augures se montrèrent très pessimistes quant aux chances de succès d'une telle entreprise: aborder de front un si grand nombre de chapitres, c'est courir le risque d'additionner les oppositions sectorielles, assuraient-ils.

Pourtant PV 2020 a survécu à la longue phase parlementaire qui s'est terminée au printemps de cette année. Une survie de justesse puisque le projet soumis au vote du peuple et des cantons le 24 septembre prochain a tout juste obtenu la majorité nécessaire. L'observateur extérieur a peine à suivre des débats souvent très techniques (taux de conversion, déduction de coordination). Il n'a guère compris le bras de fer entre les deux Chambres, alors que les deux solutions en jeu garantissaient le niveau des rentes.

Le conflit a porté principalement sur la manière de garantir le niveau des rentes. Le Conseil des Etats a d'emblée décidé de corriger le projet du Conseil fédéral. Il a

prévu d'augmenter les rentes AVS pour compenser la diminution des rentes du deuxième pilier, conséquence de la réduction du taux de conversion du capital accumulé, une position qu'il a tenue jusqu'au bout. Le Conseil national n'est jamais entré en matière sur ce qu'il a perçu comme un mélange des genres. Selon lui le maintien du niveau des rentes de la prévoyance professionnelle doit trouver sa solution financière dans le deuxième pilier, notamment par l'augmentation des cotisations.

Un peu d'histoire

Cette position, défendue jusqu'au bout par le National, n'est compréhensible que si on la replace dans le contexte historique des rapports difficiles entre la prévoyance professionnelle (PP) et l'AVS. Une histoire qui a vu les tenants de la prévoyance professionnelle s'opposer avec constance à l'introduction puis au développement de l'AVS.

Quelques caisses de retraite voient le jour dès le milieu du 19e siècle, surtout dans le secteur public. Mais le véritable démarrage de ce qui est devenu le deuxième pilier date de 1916, lorsque les entreprises créant une institution de prévoyance bénéficient d'exonérations dans le cadre du nouvel impôt sur

les bénéficiaires de guerre. A cette même époque, les sociétés d'assurance sur la vie offrent des contrats de groupe. Avant la deuxième guerre mondiale, le capital accumulé représente plus du quart du PIB. Mais la prévoyance professionnelle n'est pas obligatoire et ne bénéficie qu'à ses affiliés.

Le développement d'un régime de retraite universel est beaucoup [plus laborieux](#). Alors que le principe d'une assurance obligatoire couvrant les risques vieillesse et vie, l'Assurance-Vieillesse et Survivants (veuves et orphelins), fait son entrée dans la Constitution en 1925 déjà, plébiscité par deux tiers des votants, face à l'opposition des grandes banques et des compagnies d'assurance, la loi d'application n'entre en vigueur qu'en 1948.

Les premières rentes ne représentent que 10 à 15% d'un salaire moyen; c'est un complément à une prévoyance professionnelle qui n'est toutefois toujours pas obligatoire (une disposition du Code des obligations n'imposant alors à l'employeur que le versement d'une indemnité de retraite aux travailleurs non affiliés).

Sous l'impulsion du conseiller fédéral socialiste Hans-Peter Tschudi, l'architecture moderne de la prévoyance vieillesse sous la forme de trois

pilliers est consacrée dans la Constitution en 1972:

- L'AVS, assurance universelle basée sur le principe de la répartition avec une forte solidarité entre les cotisants et les générations: les cotisations prélevées sur le revenu des actifs, sans plafonnement, financent les rentes des retraités, dont le montant maximum ne dépasse pas le double de la rente minimum.
- La prévoyance professionnelle pour les salariés qui devient enfin obligatoire, fondée sur le système de la capitalisation: aux cotisations investies dans l'économie s'ajouteront les bénéfices de ces placements pour financer la rente individuelle.
- La prévoyance individuelle, non obligatoire mais encouragée fiscalement, en particulier pour les indépendants.

Répartition et capitalisation, dans quelle proportion?

Le mode de financement radicalement différent du premier et du deuxième pilier

est conçu comme la meilleure manière de parer au défaut principal de chacun des deux systèmes, la sensibilité aux variations démographiques et à la conjoncture économique respectivement. Mais le débat est largement ouvert sur les proportions respectives judicieuses pour assurer l'équilibre.

En 1970, le capital de la PP représente 40% du PIB. Les dépenses de cette dernière vont croître à un rythme soutenu, depuis peu elles dépassent même celles de l'AVS, stables au cours des vingt dernières années.

La préférence à l'égard de la PP manifestée par la droite et les milieux économiques s'explique aisément. L'épargne obligatoire du deuxième pilier, capitalisée et non redistribuée immédiatement, a permis la constitution d'un marché financier de grande envergure. Aujourd'hui le capital sous gestion dépasse 1'000 milliards de francs, soit une fois et demi le PIB helvétique.

[Rudolf Strahm](#), observateur attentif et critique du deuxième pilier, a calculé les coûts annuels de cette assurance, des coûts qui expriment des revenus pour celles et ceux qui en assurent la gestion: plus de

3,5 milliards pour la gestion de fortune, 900 millions pour la gestion des 1'800 caisses, 600 millions de bénéfice pour les assurances actives sur ce marché. Au total, ces coûts représentent un septième des prestations versées aux rentiers.

Avec le projet PV 2020, le curseur se déplace pour la première fois depuis la 8e révision de 1975 en direction de l'AVS, alors qu'au cours des 20 dernières années, toutes les tentatives d'améliorer les prestations de cette assurance ont échoué, notamment [l'initiative syndicale AVSplus](#) à l'automne dernier.

Si l'on comprend les motifs de l'opposition de la droite et de la plupart des milieux économiques à PV 2020, on ne peut que s'étonner de retrouver dans le même camp quelques organisations de la gauche romande (dont le PS genevois, contrairement aux 66,7% de ses membres qui se sont exprimés lors de la votation générale organisée au sein du PSS).

Refuser ce pas, certes modeste, en faveur de l'AVS et faire croire qu'un rejet le 24 septembre permettra de faire émerger une solution meilleure, c'est se bercer d'illusions.

Pas de politique climatique sans vérité des coûts

Utiliser les mécanismes du marché au service du développement durable

René Longet - 19 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31680>

Le changement climatique constitue l'un des plus grands défis pour l'humanité et son avenir sur la planète Terre. Le président français Emmanuel Macron l'a rappelé en quelques mots dans sa [réponse](#) à Donald Trump le 1er juin 2017: «*La biodiversité est menacée, le dérèglement climatique affame, dévaste les régions, chasse les habitants de leur patrie. [...] Si nous ne faisons rien, nos enfants connaîtront un monde de pénuries, de guerres... Ce n'est pas l'avenir que nous voulons pour nous, pour nos enfants, pour le monde.*»

Si l'effet de serre, en faisant passer la température moyenne à la surface terrestre de -18°C à +15°C, a permis à la vie d'émerger, son dérapage met les équilibres globaux en péril et constitue une expérience *in vivo* aux conséquences incalculables.

Une réaction très lente

L'enjeu est clairement décrit depuis la fin des années 1970, et en particulier lors de la première Conférence mondiale sur le climat, tenue en février 1979 à Genève et qui a conduit à la création du programme [Climat mondial](#) de l'Organisation météorologique mondiale. Mais il faut attendre 1994 pour que la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique entre en vigueur. Une [convention](#) qui

visait à stabiliser «*les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique*».

Le [protocole de Kyoto](#), entré en vigueur en 2005, demande aux pays industrialisés de réduire leurs émissions de 5% (valeur moyenne) par rapport aux valeurs de 1990. La Suisse n'est pas restée inactive, puisque dans ce cadre elle s'est engagée à une réduction de 8%. En 2011, les Etats adhérent au Protocole ont réévalué l'objectif à -18% d'ici 2020 par rapport à 1990, la Suisse s'engageant même à une réduction de 20%.

Le bilan mitigé de la Suisse

La bonne nouvelle tout d'abord: le recul des émissions en termes d'équivalents CO₂ depuis 1990 dans les secteurs de l'industrie (-5,2%), des services (-8,1%), et des ménages (-12,1%), malgré une croissance importante du PIB et de la population. Par contre les rejets de gaz à effet de serre ont crû de 10,4% durant la même période dans le secteur des transports. L'augmentation d'un tiers du parc automobile et des kilomètres parcourus a largement compensé la diminution de la consommation

moyenne des véhicules.

La nouvelle loi sur l'énergie adoptée en référendum le 21 mai dernier – malgré l'abaissement des valeurs d'émission de CO₂ des véhicules à moteur – ne suffira pas à respecter les engagements pris par la Suisse. Pour y parvenir, nous n'échapperons donc pas à une remise en question de notre mode de vie: diminution des déplacements motorisés, assainissement des bâtiments dont la moitié sont encore chauffés au mazout, relocalisation de notre production, notamment agricole.

Pour la Suisse, très tributaire de ressources extérieures, le bilan de l'énergie grise – celle qui est incorporée dans nos importations – se révèle important et doit être ajouté aux émissions à l'interne. Tout comme les effets en termes d'émissions des placements financiers helvétiques hors de nos frontières. La bonne performance écologique (et sociale) des biens que nous importons et des investissements suisses à l'étranger représente une condition indispensable à la réussite de notre politique climatique.

La vérité des coûts

La réduction des émissions

passera par le signal prix. Un signal qui répercutera sur le coût des transactions économiques les dommages infligés à des tiers et à l'environnement par la consommation des énergies fossiles. Une taxe sur le CO₂ couvrant le coût de ces dommages rendra compétitifs les investissements en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec bien sûr une modulation selon les régions - là où il n'y a pas d'alternative à la mobilité individuelle - et la structure

sociale.

La vérité des prix au niveau national comme européen et mondial constitue la meilleure réponse à l'archaïsme de Trump et de ses émules. Aux Etats-Unis, le solaire offre déjà deux fois plus d'emplois que le charbon, alors que le premier ne bénéficie que d'un quart des subventions accordées aux énergies fossiles. L'avenir de l'emploi réside dans la transition vers un développement durable.

La Suisse ne semble pas prendre ce chemin, à en juger par le sort que vient de réserver le Parlement à la [proposition](#) du Conseil fédéral d'un système incitatif en matière climatique et énergétique. La récente [ratification](#) par les Chambres fédérales de l'Accord de Paris et l'engagement suisse d'une réduction de 30% des émissions dans le pays d'ici 2030 risquent bien de rester sans grand effet si l'on se refuse à en actionner le levier principal: la vérité des coûts.

Quand les villes innovent

Les villes ayant retrouvé croissance et confiance, les roses-verts qui les gouvernent peuvent mieux faire leurs preuves

Yvette Jaggi - 18 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31675>

Les villes sont traditionnellement des lieux de diversité sociale et d'émancipation culturelle. Elles ont aussi la mission et les moyens, désormais, d'expérimenter des solutions nouvelles afin d'améliorer la vie de leurs habitants et visiteurs. Tel est le message délivré le 10 juin par [Corine Mauch](#), maire de Zurich depuis 2010, lors de la toute [première réunion](#) socialiste des villes suisses.

Le dynamisme affiché n'a rien d'une proclamation irréaliste. En effet, la situation économique des villes et de leur population s'est améliorée au point de leur permettre une

politique d'avenir.

Retournement de tendance

De fait, le contraste avec un passé récent a de quoi stupéfier.

Dans les années 1980-90, les villes suisses, Zurich en tête, s'appauvrirent: leur endettement explosait et leur population diminuait, concentrant une forte proportion de personnes en difficulté, fragilisées par le chômage (*Arbeitslosigkeit*), par la pauvreté (*Armut*), par leur condition d'immigrés (*Ausländer*) ou de victimes d'exclusion (*Ausgrenzung*). Aujourd'hui, ce «*quadruple A*»

constitue au contraire un indicateur positif désignant les travailleurs (*Arbeitende*) qualifiés (*Ausgebildete*, *Akademiker*), les ménages disposant d'un revenu convenable (*Arrivierte*) dans une ville devenue «*Attraktiv*», grâce à ses politiques du logement, de la mobilité et de la culture - grâce aussi à l'assainissement de ses finances.

Restent à développer deux «*offensives*» en vue d'améliorer le vivre ensemble en milieu urbain. La priorité va donc à la formation (des jeunes et continue) et à l'intégration par tous les moyens qu'inspire l'innovation sociale et politique.

L'esprit d'invention collective

Gouvernées pour la plupart depuis une longue génération par une majorité rose-verte, les grandes villes offrent une grande ouverture à l'esprit d'invention collective, à la mise en œuvre participative, au travail communautaire, en d'autres mots à [l'innovation sociale](#). Celle-ci, portée par l'économie sociale et solidaire, faite de mesures souvent modestes dont l'efficacité tient à l'engagement des citoyens et des élus, n'a de loin pas le prestige de l'innovation technologique promue à coup de millions par les *start-ups* et autres entreprises à succès plus ou moins durable.

En effet, l'innovation sociale se situe à un autre niveau. Elle procède souvent d'une démarche *bottom up* consolidée par l'intervention publique, elle a pour but d'améliorer les conditions de vie de la population. Et les chantiers ne manquent pas, entre aménagement des espaces publics, multiplication des possibilités d'accès aux lieux comme aux savoirs et,

surtout, promotion de toutes les voies conduisant à une meilleure intégration des nouveaux habitants.

Spécialisée dans l'analyse et l'évaluation des politiques publiques, la plateforme [Staatslabor](#) (laboratoire de l'Etat) installée à Berne assure avec raison que l'innovation sociale [au service du citoyen](#) fait partie de toute réflexion sur l'[avenir des collectivités](#) suisses, celle des villes en particulier.

Mais rien n'est simple en terre fédéraliste où les équilibres demandent un respect particulièrement attentif. Il faut donc veiller à ce que l'essor des villes, fortifié par les apports de l'innovation sociale, ne soit pas ressenti comme un avantage obtenu au détriment d'autres territoires, encore moins comme une manière de creuser encore le [fameux fossé](#) entre ville et campagne. Il faut garder présent à l'esprit que la Suisse des grandes régions urbaines comprend non seulement leur ville-centre mais aussi les villes et communes d'agglomération où la vie et l'ambiance quotidienne ainsi que le

comportement électoral peuvent se révéler bien différents. En clair, des lieux où l'UDC fait de meilleurs scores qu'en ville où son influence décline.

Expo 10 villes

Dans la relative euphorie que suscite leur redressement, les dix plus grandes villes de Suisse étudient l'idée d'organiser ensemble [l'Exposition nationale de 2027](#). Une exposition décentralisée, installée sur dix sites urbains, six de plus que l'Expo.02. C'est d'ailleurs à Juri Steiner, concepteur et animateur de l'Arteplage mobile du Jura ancrée à Bienne en 2002 que, suite à un appel d'offres, les villes ont confié la préparation d'une esquisse de projet. A l'aide de ce document, elles décideront s'il convient de poursuivre cette idée ou s'il est préférable d'y renoncer d'emblée.

Le sort que connaîtra ce projet résolument urbain renseignera sur le degré de confiance en elles-mêmes que les villes auront gagnée depuis leur sortie de crise.

Le macronisme, la gauche, la droite

Une ambition idéologique qui dépasse le cadre français

Olivier Meuwly - 14 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31656>

Le phénomène Macron ne peut que stimuler ceux qui

s'intéressent à la construction des idées politiques. En Suisse

aussi, où les partis traditionnels sont eux aussi

confrontés à certaines formes de défiance. Suivre l'itinéraire idéologique de Macron constitue sans doute l'un des meilleurs moyens pour saisir l'évolution de la droite et de la gauche en ce début de 21^e siècle si agité.

Macron affirme-t-il l'existence d'un «*centre*» politique autonome? Accomplit-il la performance, tant rêvée par certains, de dépasser enfin ces deux concepts, renvoyés dans les tréfonds de l'histoire parlementaire? Ou, au contraire, n'en propose-t-il qu'une nouvelle lecture, incorporant les enseignements d'un débat gauche-droite largement fossilisé, en particulier en France? La référence au pays où vit et agit Macron est essentielle.

D'abord parce que la démocratie se vit sur un territoire et en épouse les caractéristiques économiques et culturelles et, surtout, parce que l'on devra se demander si Macron, en réalité, n'est tout simplement pas en train de tenter de réaliser chez lui (et peut-être de réussir!) ce que d'autres pays, comme la Suisse ou l'Allemagne, ont su établir depuis longtemps, à savoir des processus de dialogue et collaboration entre la droite et la gauche, quels que fussent les développements historiques de deux camps, qui n'ont jamais été ni figés, ni homogènes.

On connaît le point de départ du discours macronien, même s'il a changé en cours de route: «*ni droite, ni gauche*», lorsqu'il

décide de lancer son propre mouvement, il passe à un «*et droite et gauche*», au moment où la réalité politique le rattrape. Mais Macron a donné un [soubassement philosophique](#) à son propos en faisant sien, comme le suggèrent certains, le fameux «*en même temps*» théorisé par Paul Ricœur. Ce «*en même temps*» autorise en effet toute une gamme de synthèses dont la France a rarement fait l'expérience: il ne s'agit pas de juxtaposer deux idées apparemment contradictoires, mais bien d'examiner dans quelle mesure elles peuvent se combiner.

C'est pourquoi l'étiquette «*sociale-libérale*», dont ses ennemis l'ont affublé pour mieux le discréditer, ne semble pas convenir. Le social-libéralisme, malgré la notoriété de l'un de ses inventeurs, John Stuart Mill, n'a jamais échappé à une tentative imparfaite de mélanger libéralisme et socialisme, en disqualifiant souvent le premier terme de l'équation. Si l'on se focalise sur le rattachement initial de Macron au flanc gauche de l'échiquier politique, mieux vaudrait repérer son enchâssement politique dans le radicalisme français de la fin du 19^e siècle.

Car Macron, dans un premier temps, s'inscrivait indiscutablement dans l'héritage d'un Dominique Strauss-Kahn, avec sa social-démocratie à la française, que François Hollande a maladroitement tenté de prolonger dans la seconde

partie de son quinquennat. Macron s'est sans doute vu comme le rénovateur d'un socialisme «*gouvernemental*», comme Schröder ou Blair avant lui. Les ralliements de Gérard Collomb, François Bayrou ou Daniel Cohn-Bendit tendent à étayer cette interprétation. Le gouvernement institué après l'élection présidentielle la remet-elle en cause?

A première vue, l'élément de droite semble dominer, mais les parcours de ses ministres brouillent les pistes. Macron ne ressuscite pas le gaullisme, certes flanqué d'une aile libérale et d'une aile sociale, mais trop conservateur dans son essence. Il ne construit pas un centre «*spontané*», jailli de nulle part. Mais il n'est [pas un libéral](#) non plus, même si ses détracteurs lui reprocheront de s'être revêtu des oripeaux du socialisme pour mieux amener des réformes qu'ils associeront au libéralisme le plus cru. Son programme, fiscal notamment, le montre; certains le classeront plutôt parmi les *liberals* américains.

En prétendant incarner une synthèse à lui tout seul, Macron, et c'est son coup de génie pour l'instant, vient occuper un segment politique abandonné en France... et que les Français se découvrent à apprécier: celui qui s'étend de l'aile centre ou gauche de la droite libérale à l'aile droite de la social-démocratie, un espace qu'au 19^e siècle occupait le radicalisme en Suisse.

Aujourd'hui, en Allemagne, cet espace, c'est la CDU associée

au SPD; en Suisse, l'axe PLR (version «*radicale-historique*» surtout) - aile droite du PS, auquel s'agrègent selon les cantons PDC et/ou Verts libéraux. C'est là que se forgent les compromis.

Pour Macron, la difficulté surviendra lorsqu'il devra expliquer comment ses choix s'articulent les uns aux autres, moment butoir où se teste le consensus: devra-t-il privilégier

le «*libéral*» ou le «*social*»? S'il échoue, il n'aura été qu'une parenthèse dans l'histoire d'une structuration politique d'affrontement alterné dont la France restera le pieux dépositaire.

Expresso

Les brèves de DP, publiées dans le Kiosque sur le site

6'500 numéros d'appels en série

Le 19 juin 2015, Géraldine Savary (PS/VD) [interpellait](#) le Conseil fédéral à propos de l'attribution par l'[Ofcom](#) de paquets de 10'000 numéros de téléphone à des sociétés qui les revendent à des «*centres d'appels*». Six mois plus tard, [Doris Leuthard](#) promettait d'y mettre bon ordre. A ce jour, le site [local.ch](#) recense pas moins de 6'477 numéros avec indicatif suisse correspondant à l'appelant *call center*, aux coups de téléphone promotionnels aussi insistants qu'inutiles. | *Yvette Jaggi - 17.06.2017*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Prévoyance vieillesse 2020: comprendre d'où l'on vient

<http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/risques/vieillesse/>

http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Stimmungsmache-gegen-sichere-Renten/story/31133856?sc_src=email_1376338#mostPopularComment

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/votations/20160925/iniziativa-popolare--avsplus--per-u-n-avs-forte--.html>

Pas de politique climatique sans vérité des coûts

<https://www.youtube.com/watch?v=w7PTwXtmp2E>

<https://public.wmo.int/fr/bulletin/historique-des-activit%C3%A9s-climatologiques>

<http://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>

http://unfccc.int/portal_francophone/essential_background/kyoto_protocol/items/3274.php

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/7165.pdf>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160083#/AffairSummary>

Quand les villes innovent

<https://www.letemps.ch/suisse/2016/06/18/corine-mauch-maire-ca-se-construit-terrain>

<https://www.nzz.ch/zuerich/erste-sozialdemokratische-staedtekonferenz-in-zuerich-die-sp-will-den-einfluss-d-er-staedte-staerken-ld.1300322>

<http://www.ruedelechiquier.net/conversationssolidaires/26-la-voie-de-l-innovation-sociale.html>

<https://www.staatslabor.ch/fr>

<http://www.bilan.ch/economie-plus-de-redaction/comment-mettre-l-innovation-service-citoyen>

https://www.staatslabor.ch/sites/default/files/2017-03/soziale_innovation_in_der_schweiz.pdf

<https://nzzas.nzz.ch/schweiz/die-sp-staerkt-machtkartell-in-den-staedte>

http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_0/Communiqués_de_presse/Expo-villes-suissees-co-mmunique-mai2017-geneve.pdf

Le macronisme, la gauche, la droite

http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/05/15/petite-philosophie-du-macronisme_5127974_3232.html

<https://www.telos-eu.com/fr/de-quel-liberalisme-emmanuel-macron-est-il-le-nom.html>

<http://www.slate.fr/story/144876/liberalisme-egalitaire-comprendre-philosophie-macron>

Espresso

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20153790>

<https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home.html>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=36079>

<https://www.local.ch/>